

# LES CHAUVES-SOURIS

BIOBEROS



Les chauves-souris sont des mammifères insectivores (en France). Elles sont totalement inoffensives pour l'Homme. Elles vivent entre 15 et 30 ans.

## RÉGIME ALIMENTAIRE :

Elles consomment un grand nombre de **ravageurs** des cultures (noctuelles, piérides, coléoptères divers, punaises, pucerons, cicadelles...) ainsi que d'autres insectes volants tels que les moustiques ou toutes autres espèces de papillons. Certaines espèces sont capables de manger **3 000 insectes par nuit**.

## PÉRIODE D'ACTIVITÉ :



### Quelques espèces de coccinelles présentes en région Centre-Val de Loire :

- Pipistrelle commune,
- Sérotine commune,
- Oreillard roux,
- Murin à oreilles échanquées,
- Murin de Bechstein,
- Murin à moustache,
- Grand Murin,
- Petit Rhinolophe,
- Grand Rhinolophe,
- Barbastelle d'Europe

## HIBERNATION :



Les chauves-souris hibernent durant l'hiver dans un endroit **frais** (pas au-delà de 12°C) et **humide**.

⚠ Il ne faut pas déranger les chauves-souris durant cette période. Un réveil accidentel (lumière, changement thermique violent...) peut leur être **fatal**.

## PROTECTION

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la **loi de 1976** relative à la protection de la nature. L'**arrêté ministériel du 23 avril 2007** fixant la liste des mammifères terrestres protégés, concerne une grande partie d'entre elles également.



## REPRODUCTION :

Les chauves-souris ne donnent naissance qu'à **un petit par an**, entre mai et fin-juillet. L'accouplement a lieu en automne mais la gestation ne commence qu'au printemps, à la sortie de l'hibernation.

Petit Rhinolophe



## AMÉNAGEMENTS FAVORABLES :

Les chauves-souris apprécient un **paysage diversifié** composé d'un mélange d'espaces cultivés et de milieux plus naturels (bois, prairies, zones humides, friches...). Une bonne **trame verte**, composée d'un réseau bocager structuré et diversifié leur est également favorable.

Afin de leur offrir un abri, il est possible de leur construire des **nichoirs**. Bien que la plupart d'entre elles se contentent d'anfractuosités dans les murs ou sous les toits. Ces nichoirs leur serviront d'abri pour hiberner. Ils doivent être placés entre 1m50 et 6m du sol, à l'abri des vents dominants et d'éventuels prédateurs (éviter le contact avec des branches). L'ouverture, située en bas du nichoir, doit être dégagée pour qu'elles puissent facilement y accéder.



Nichoirs réalisés par le CFA de Bellegarde



## RÉSULTATS DU PROJET BIOBEROS

Les 3 nichoirs placés sur les hangars du GAEC de la Vallée des Merles (Villemoutiers, 45) n'abritaient aucune chauve-souris ni durant la période de mise bas (juin-juillet) ni pendant la période d'accouplement (août) et de transit (août-octobre). Cependant, l'environnement est propice à leur présence puisque deux espèces différentes (**Pipistrelle commune** et **Sérotine commune**) ont été repérées en train de **chasser** dans la prairie bordée d'une rivière (La Bezonde) à proximité du GAEC.

Le second rosieriste, chez lequel des nichoirs avaient également été installés, a refusé que l'observatrice vienne pour constater la présence ou non de chauve-souris dans les nichoirs. Nous n'avons donc qu'un seul résultat qui ne représente qu'un environnement particulier puisque le GAEC de la Vallée des Merles est bordé par une rivière attirant les insectes volants tels que les moustiques.

Il faut **deux à trois ans** pour que les chauves-souris trouvent et s'installent dans un gîte artificiel. Si l'emplacement leur convient, le nombre d'individus augmente avec les années et spécialement les **pipistrelles communes**.



GAEC de la vallée des Merles

● Nichoirs à chauves-souris



### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LES CHAUVES-SOURIS :

*Chauve-souris Auvergne*, Lajoie Caitline [en ligne]

*Favoriser la présence des auxiliaires de culture*, Atout biodiversité [en ligne]

*Fiche technique – Auxiliaires – Les chauves-souris*, Alter Agri n°83

*Les espaces agricoles, des territoires incontournables*, Groupe Chiroptères Pays de la Loire [en ligne]

### POUR CONNAÎTRE L'ENSEMBLE DES RÉSULTATS DU PROJET BIOBEROS :

Site du CDHR Centre-Val de Loire : <http://www.cdhr.fr>

Opération financée par la région Centre-Val de Loire